



FSU 93

En Seine-Saint-Denis : pour la CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF La Loi Travail XXL, c'est toujours non ! Le 16 novembre nous appelons à la mobilisation !

Les organisations syndicales de Seine-Saint-Denis se félicitent de l'élargissement du cadre unitaire national contre les ordonnances Macron. Cela correspond à ce que nous constatons sur le terrain, ou chez de plus en plus de salariés. La conscience grandit sur l'enjeu de la mobilisation et la cohérence des ordonnances et des autres projets en cours et à venir.

Au lieu d'entendre l'exaspération et le souhait qui monte dans le pays de toutes autres mesures, favorables à l'emploi, aux salaires, aux services publics, à l'investissement, le Président continue à distiller des propos méprisant vis-à-vis de ceux qui se mobilisent contre la casse de l'emploi. Ces vaines tentatives de mises à l'index et de division peu dignes d'un chef de l'Etat, n'ont cependant aucune prise sur l'opinion publique qui rejette très majoritairement ces ordonnances.

Les ordonnances Travail, sous couvert de pragmatisme, sont en réalité des prescriptions idéologiques, libérales, un recyclage des vieilles lunes du MEDEF qui ont partout démontré leur échec. Ces orientations vont toujours dans le même sens : plus de précarité et de flexibilité pour les salariés, plus de « souplesse » et de facilité à licencier pour les entreprises. Elles aggravent la loi travail El Khomri dont nous demandons toujours l'abrogation en faisant primer les accords d'entreprises au détriment des garanties collectives et du code du travail.

Des questions essentielles sont au cœur des 5 ordonnances : salaires, temps de travail, emplois, licenciements facilités, plafonnement des indemnités des licenciements abusifs, référendum d'entreprise à l'initiative de l'employeur, fusion des instances représentative du personnel, CHSCT supprimés, CDI précaire avec les contrats de « chantier » L'inversion de la hiérarchie des normes, poussée jusqu'au bout, comme le souhaite le gouvernement Macron, ce n'est plus de norme du tout, avec le retour à l'individualisation complète du contrat de travail !

Toutes ces mesures partent du postulat que la réglementation du travail est un frein à l'embauche !
FAUX comme le démontrent l'OCDE, l'OIT, la Banque mondiale et la note de l'INSEE de juin 2017.

Par ailleurs, le Conseil Constitutionnel a déclaré un élément de ces textes, le référendum d'entreprise, pour partie non conforme et émis une réserve d'interprétation sur les accords de « compétitivité ». Les Dockers, les routiers ont obtenu des garanties qui ouvrent des brèches dans les ordonnances. Ce sont autant d'éléments qui donnent des points d'appuis pour amplifier la mobilisation.

Après le code du travail, le gouvernement veut attaquer les statuts des agents de la fonction publique et amplifier la maltraitance des services publics et des fonctionnaires avec le gel des salaires, le jour de carence et un énorme plan social de suppressions de 120.000 postes. Les chômeurs, dont le gouvernement d'Emmanuel Macron souhaite abaisser les droits, les retraités, dont les pensions vont subir une augmentation de la CSG, les jeunes, qui voient leurs droits attaqués (APL), la suppression de cotisations sociales sont aussi dans la ligne de mire d'un pouvoir qui ambitionne de se servir sur nos droits collectifs et notre pouvoir d'achat pour servir les profits et les dividendes ! Les entreprises du CAC 40 qui ont versé 35 milliards d'€ à leurs actionnaires au 1^{er} semestre 2017 peuvent dormir sur leurs deux oreilles !

Nous ne nous résignons pas à cette perspective ! Nous avons des propositions pour sortir de ce cycle infernal : austérité, baisse des droits des salariés, déflation salariale, chômage, précarité, travailleurs pauvres ! L'augmentation des salaires, la réduction du temps de travail, de nouveaux droits pour les salariés et leurs représentants, sont gage d'efficacité économique et sociale. Nous appelons les salariés à organiser des assemblées générales au sein des entreprises, des administrations, dans l'unité la plus large, afin de débattre de ces questions et d'envisager collectivement les modalités d'action pour la journée du 16 et les suites cœur des lieux de travail.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF de la Seine-Saint-Denis appellent les salarié-e-s, les jeunes, les retraité-e-s, les privé-e-s d'emploi à se mobiliser et à amplifier la mobilisation, dans l'action et la grève, pour contrer cette Loi Travail XXL et ouvrir des perspectives porteuses de progrès social.

**Le 16 novembre, exigeons le RETRAIT de la Loi Travail XXL !
Toutes et tous en grève et en manifestation à Paris
- République 14h -**

Bobigny le, 31 octobre 2017.